Le sentiment de de?classement des professions interme?diaires au plus haut



Les professions intermédiaires : invisibilisées et déclassées

Cette 10e e?dition du baromètre annuel de l'Ugict-CGT/ViaVoice sur les professions interme?diaires a e?te? re?alise?e quelques jours avant que l'extre?me-droite ne soit place?e en te?te des re?sultats des e?lections europe?ennes, et que le Pre?sident de la Re?publique annonce la dissolution de l'Assemble?e nationale. Quelques jours e?galement avant que la CGT ne de?cide de tout mettre en oeuvre pour faire barrage a? l'extre?me-droite et n'appelle, au vu de la gravite? de la situation, les salarie?·es, retraite?·es et prive?·es d'emploi a? aller voter les plus nombreux et nombreuses possibles les 30 juin et 7 juillet pour le programme du Nouveau Front populaire. Le contexte de crise de?mocratique, sociale, e?conomique et environnementale oblige l'Ugict-CGT a? faire l'analyse de certains des me?canismes qui ont conduit a? cette situation critique historique.

I) La cole?re gronde sur les salaires

En 2024 le barome?tre confirme que la reconnaissance salariale est au cœur de la cole?re sociale des professions interme?diaires. Pour 72 % de ces salarie?·es le salaire fait partie des priorite?s de leur vie professionnelle, ex- aequo avec la conciliation vie professionnelle-vie professionnelle. Ce chiffre a augmente? de 16 points en 3 ans. Si le salaire est devenu central pour les professions interme?diaires ces dernie?res anne?es c'est parce que cette cate?gorie socio-professionnelle est celle qui a le plus perdu en pouvoir d'achat entre 1996 et 2022 (Insee) : quand les salaires des ouvriers ont augmente? de 16,3 %, ceux des professions

interme?diaires n’ont augmente? que de 2,4 %. En l’absence d’indexation des salaires sur le SMIC et les prix, leurs salaires de?crochent. En 2024, 48 % des professions interme?diaires de?clarent une part variable de salaire. Or cette progression de la re?mune?ration individualise?e les rend, comme les cadres, davantage sensibles aux chocs conjoncturels. La re?cente proposition de campagne de Gabriel Attal d’augmenter le plafond de la prime “Gilets jaunes” va accentuer le de?crochage des salaires des professions interme?diaires.

II) Plus diplo?me?s, mais moins reconnus

Les professions intermédiaires sont de plus en plus diplômé?·es. En 2018, 48 % d’entre elles et eux e?taient diplo?me?·es de l’enseignement supe?rieur, cette part atteint de?sormais 68 % parmi les professions interme?diaires de moins 30 ans (Cereq). La de?qualification de?ja? pre?sente il y a dix ans s’accentue, et conduit a? la baisse de la part des salaires dans les richesses produites par les salarie?·es et un recul du financement de la protection sociale, et de notre syste?me de retraite.

III) Le malaise est profonde?ment ancre?

Ce me?canisme de tassement des salaires additionne? a? un quasi arre?t de l’ascenseur social au travail (seul·es 46 % des salarie?·es des professions interme?diaires pensent qu’ils et elles peuvent acce?der a? la cate?gorie “cadre”) engendre un fort sentiment d’injustice et de cole?re. Ce sentiment est exacerbe? par l’action de?le?te?re du patronat dans le cadre des re?visions de classifications, et par l’inaction gouvernementale sur le dossier des salaires, plus de huit mois apre?s la confe?rence sociale. Le sondage confirme que le malaise des professions interme?diaires au travail est profond et que ces salarie?·es subissent la perte de repe?res sur les qualifications impose?e par le patronat : 49 % des professions interme?diaires conside?rent que leur re?mune?ration n’est pas en ade?quation avec leur qualification, et 61 % avec leur implication au travail 36 % de?clarent que leur inte?re?t et le sens qu’ils et elles trouvent au travail a tendance a? diminuer IV) Ces cate?gories sont un impense? pour le Rassemblement National Face a? cette cole?re, les “mesures sociales” du Rassemblement

national apparaissent e?tre une impasse. Les propositions d'inciter les entreprises a? augmenter les salaires par la re?duction des cotisations patronales vont non seulement de?pouiller la Se?curite? sociale de ses ressources, mais aussi accentuer les effets de "trappes a? bas salaires" qui maintiennent les professions interme?diaires dans des niveaux de re?mune?ration ne correspondant ni a? leur qualification, ni a? leur diplo?me, ni a? leur autonomie, ni a? leurs responsabilite?s. Quant a? la retraite a? 60 ans du RN – qui apparai?t de plus en plus e?tre un mirage au vu des re?cents reculs du RN sur l'abrogation de la re?forme des retraites Macron -, elle ne concerne que celles et ceux qui ont commence? a? travailler avant 20 ans excluant de fait les diplo?me?·es du supe?rieur. L'Ugict-CGT revendique des mesures qui permettent d'inverser la dynamique de de?classement dans laquelle sont enferme?es les professions interme?diaires :

- **l'indexation des salaires sur le SMIC et les prix,**
- **la reconnaissance des diplo?mes et plus ge?ne?ralement de la qualification de?s l'embauche et tout au long de la carrie?re,**
- **la retraite a? 60 ans avec une pension repre?sentant au minimum 75 % du dernier salaire, la reconnaissance de la pe?nibilite? et la prise en compte des anne?es d'e?tude dans le calcul de la retraite,**
- **mais aussi une nouvelle e?tape de re?duction du temps de travail par la semaine de 4 jours en 32 heures, et le droit effectif a? la de?connexion.**

L'Ugict-CGT a de?cide? de faire de 2024 "l'anne?e des professions interme?diaires" afin de les sortir de l'invisibilite? et de porter avec force leur aspiration a? la reconnaissance de leurs qualifications.